

**DECISION DU PRESIDENT**

**PORTANT CRÉATION DE VACATIONS DANS LE CADRE DU SALON DU POLAR "NOIR SUR ORMESSON" À ORMESSON-SUR-MARNE**

Le Président,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées du Président ;

**VU** l'arrêté du Président n°AP2022-022 du 11 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

**CONSIDERANT** que, dans le cadre de la médiation culturelle, Grand Paris Sud Est Avenir souhaite proposer une manifestation littéraire aux usagers de la médiathèque Jean à Ormesson d'Ormesson-sur-Marne ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces manifestations ;

**CONSIDERANT** qu'à cet égard, il convient de créer des vacations ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Deux vacations sont créées pour l'intervention d'intervenants extérieurs dans le cadre du salon du Polar « Noir sur Ormesson » qui aura lieu à la médiathèque Jean d'Ormesson à Ormesson-sur-Marne, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	17/11/22
Accusé réception le	17/11/22
Numéro de l'acte	DC2022/925
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221006-lmc138596-CC-1-1

**ARTICLE 2 :** Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 17 novembre 2022.

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,



Signé  
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	17/11/22
Accusé réception le	17/11/22
Numéro de l'acte	DC2022/925
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221006-lmc138596-CC-1-1

## Création de vacances dans le cadre des manifestations culturelles 2022 à la médiathèque d'Ormesson-sur-Marne

Nature de la vacation	Profession du vacataire	Nombre de vacances	Nombre de services par vacances	Date et heure	Rémunération sur la base de 70€ net par service
Présentation des œuvres	Auteur	1	4	20/11/2022 - 10h30	280€
Présentation des œuvres	Auteur	1	6	18/11/2022 - 11h	420€